

FORMATION

PRÊT PAS PRÊT, COMMENT BIEN ASSURER LA CONTINUITÉ DE SON ENTREPRISE AGRICOLE

Tous les agriculteurs se questionnant sur la gestion et le transfert de son entreprise agricole ainsi que la relève avec ou sans cédant !

Comment bien se préparer à la retraite

Présenté par Mme. Yolande Lemire, conseillère en transfert d'entreprise

Préparer son retrait de son emploi ou de sa profession d'agriculteur nécessite une réflexion et une prise de décision en regard à la famille, l'entreprise et la sécurité financière du propriétaire lors de sa retraite et peut-être la relève qui arrive. Il n'est jamais trop tôt pour y réfléchir.



Madame Yolande Lemire est conseillère en transfert d'entreprise et conseillère d'orientation de formation. Elle a accompagné quelques belles entreprises dans des dynamiques complexes alliant l'humain à l'organisationnel et elle a offert des formations pour des organisations telles que la Fédération des agriculteurs du Québec, lors de la journée en établissement de la relève en agriculture et les rendez-vous de la relève. Yolande est une femme de communication qui utilise des exemples concrets provenant du milieu.

Les aspects juridiques et financiers du transfert d'une entreprise agricole : comment bien se préparer

Présenté par Me Lise Marquis, notaire

Vous envisagez de vendre votre entreprise agricole.

Que vous ayez trouvé ou non votre relève, cette formation est pour vous. Nous ferons un tour d'horizon sur les étapes à franchir et les questions à vous poser dès les balbutiements de votre projet de transfert de votre entreprise agricole. Nous aborderons également les différents mécanismes de transfert ainsi que les conséquences juridiques et fiscales.



Me Lise Marquis, notaire



Bachelière en droit (L.L.B.) de l'Université de Sherbrooke depuis 2000 et diplômée en droit notarial (D.D.N.) depuis 2009, elle a exercé la profession d'avocate de novembre 2002 à février 2010. Me Marquis s'est impliquée dans son milieu à titre d'administrateur d'une Caisse Desjardins pendant 10 ans et maintenant auprès du comité organisateur de la journée démarrage et transfert d'entreprises agricoles. Elle travaille au sein de l'étude Paré Tanguay depuis septembre 2009 et pratique principalement en droit agricole et en droit de l'entreprise.

Heure : 9 h 30 à 15 h 30

Coût : 35 \$, dîner en sus

Deux possibilités :

Où : Brasserie du Lac Brompton (310 Côte de l'Artiste, Saint-Denis-de-Brompton)

Quand : Le 26 avril 2017

Où : Au p'tit bonheur de St-Camille (162 Rue Miquelon, Saint-Camille)

Quand : Le 24 mai 2017

Inscrivez-vous en ligne au <https://www.formationagricole.ca>

Ou auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138 ou par courriel à jmoreau@upa.qc.ca

